

Poste académique vacant en exploitation des mines et carrières.

Date d'entrée en fonction : 01/09/2020

Référence de l'offre : FSA2020-5

Description de la charge de cours :

Une charge à temps partiel (0,05 ETP), indivisible, dans le domaine de l'exploitation des mines et carrières.

La charge est rattachée au *Département d'Architecture, Géologie, Environnement et Construction (ArGEnCo)*. Elle comprend essentiellement des activités d'enseignement visant à développer les compétences des étudiants en relation avec les pratiques et approches actuelles du monde de l'entreprise.

Activités d'enseignement :

Cette charge a pour objectif de compléter la formation des étudiants dans le domaine l'exploitation des mines et carrières, en particulier à travers le cours

GEOL 0237-2: Exploitation of mineral deposits. Cours destiné aux étudiant(e)s du master ingénieur civil des mines et géologue, à finalité spécialisée en Ressources minérales et recyclage (bloc 1 – obligatoire – 5 crédits) et du master en sciences géologiques (bloc 1 – option – 5 crédits)

Ce cours alternant séances de présentation des techniques, travaux personnels, visites de terrain et accompagnement éventuel du voyage d'études contribue au rayonnement et à l'attractivité de nos études. Il est donné en anglais. Les aspects suivants seront notamment envisagés :

- Technologies d'extraction des minerais en fonction de la typologie des gisements
- Techniques d'abattage de la roche. Particularités des engins miniers utilisés et développements récents (minage autonome, reconnaissance par capteurs embarqués)
- Gestion durable dans l'exploration des gisements en fonction de leur qualité et variabilité
- Aspects technico-économiques et environnementales lors d'extraction Exemples réels d'évaluation technico-économiques des projets miniers dans le contexte des différentes réglementations

Le (la) titulaire de cette charge sera également invité(e) à contribuer à l'encadrement des TFE et de stages en rapport avec sa spécialité.

Le titulaire ou la titulaire basera son enseignement sur son expérience industrielle et nourrira celui-ci de cas réels illustrant les solutions et approches mises en place au sein des entreprises.

Activités de recherche :

Au choix du ou de la titulaire et selon les opportunités.

Activités de service à la Communauté :

Au choix du ou de la titulaire et selon opportunités.

Qualifications requises :

- Expertise et expérience industrielles fortes dans le domaine de la charge ;
- Capacité à enseigner en anglais

Procédure de sélection :

Les candidatures feront l'objet d'une présélection sur dossier par une commission de sélection créée par la Faculté des Sciences Appliquées. Les candidat-e-s retenu-e-s seront ensuite invité-e-s à une audition qui pourra comprendre la présentation d'une leçon type.

Candidatures :

Les candidat.e.s sont prié.e.s de faire parvenir leur dossier de candidature, par voie électronique à l'adresse : Postesacademiques@uliege.be avec copie à **Mme Aurélie Lecca** - Aurelie.Lecca@uliege.be **pour le 15 mars au plus tard.**

Documents requis :

- ✓ Une lettre de candidature ;
- ✓ Un curriculum vitae complet ;
- ✓ Un projet d'enseignement présentant la façon dont le candidat ou la candidate compte transmettre son expertise et son expérience professionnelles dans ses enseignements et mettant en avant les opportunités de développement de collaborations entre les mondes académique et industriel portées par la candidature.

Conditions d'engagement :

La charge est attribuée pour une période initiale de 3 ans renouvelable.

Renseignements :

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de la **Faculté des Sciences appliquées**, **Mme Aurélie Lecca** – tél. : +32 4 366 94 68 – Aurelie.Lecca@uliege.be

Rémunération :

Les barèmes et leurs modalités d'application sont disponibles auprès de l'administration des ressources humaines de l'Université : **Mme Ludivine DEPAS** – tél. : +32 4 366 52 04 – Ludivine.Depas@uliege.be